



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 23 octobre 2023

Délibération n° 2023-159

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/10/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry – VIDAL Isabelle - DARMON Alexandre - MARINOT Patrice – PASLIN Audrey.

Absents excusés : M. VENANT Frédéric ayant donné pouvoir à Mme SEGUINOT Stéphanie. – Mme DIERS de LABARRE Nathalie ayant donné pouvoir à M. DIERS Thierry - Mme LAVERGNE Cécile ayant donné pouvoir à M. BERNARD-BARTHE Pierre.

Secrétaire de séance : Mme SEGUINOT Stéphanie.

Finances Locales – Subventions

Demande de subvention de la Résidence du Littoral

L'EHPAD recherche des contributeurs pour soutenir un projet innovant ACTIVTAB lié à la prévention de la perte d'autonomie physique, cognitive et le maintien des liens sociaux par grande tablette numérique. Elle a obtenu à ce stade 10 000 € sur 16 800 € et sollicite la collectivité.

Le Conseil Municipal,

DECIDE par 12 voix CONTRE,

- De ne pas donner une suite favorable à cette sollicitation.

Publication dématérialisée du - 3 NOV. 2023
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE
Sous le n° 017-211703111-20231023-2023-159
Reçu le 31-10-2023

